



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 103

JANVIER 2016

Le rêve contrarié du Président chinois

Dans les périodes d'incertitudes, il faut serrer les rangs. Le 7 janvier, le Bureau politique demande que l'unité se fasse derrière le chef du parti Xi Jinping « *en pensées et en actes* », et ce pour tout l'appareil d'Etat: parti, gouvernement, Assemblée nationale et Conférence consultative. Deux semaines plus tôt, le dirigeant suprême avait demandé que soit sauvegardée l'autorité du Parti. C'est que les tâches pour 2016 sont lourdes: réorganiser l'armée, faire face aux difficultés économiques, préparer le 19^e congrès du parti pour 2017. L'État ne doit pas, ne peut plus avoir d'existence indépendante: le Parti l'a absorbé. Il en va de même de l'armée: elle doit obéir au parti et respecter en tout la discipline politique. Xi Jinping l'a rappelé le 11 janvier devant les quinze chefs de département de la Commission militaire du Parti.

Cohésion de l'État-parti, maîtrise des médias et de l'univers cybernétique. Les services de régulation de l'internet

se donnent pour objectif d'assurer aux conceptions du parti « *une position dominante dans l'espace cybernétique* » (directive du 7 janvier). L'administration de l'internet doit assurer l'administration, la coordination et la supervision de cet espace. À sa tête, Lu Wei, est le chef-adjoint du Département de la propagande du Parti. Les articles 40 à 43 de la loi sur la sécurité cybernétique font un devoir aux opérateurs de l'internet comme aux services gouvernementaux de bloquer toute information, de nature personnelle ou non, interdite par la loi. C'est par ce biais que fut condamné l'avocat Pu Zhiang le 22 décembre.

La Commission centrale d'inspection de la discipline (CCDI) semble avoir plus de pouvoir que les ministères spécialisés (comme celui de l'environnement) lorsqu'il faut sanctionner les manquements aux lois, la corruption ou les orientations fautives. Le 14 janvier, à l'issue d'une session de trois jours, elle affirme son

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



intention de « *veiller au respect de la discipline politique, pour l'application de la ligne et le maintien de l'unité du parti* » ; la formulation laisse entendre que l'objectif unitaire est tout aussi important que la lutte contre la corruption, qui jusqu'à présent occupait la première place.

Ce régime qui fait bloc a une diplomatie et une politique économique extérieure.

À mi-janvier, les vingt-huit membres de l'UE devaient dire si la Chine est ou non une économie de marché. La décision, prise en février, s'appliquera en décembre.

On pourrait, à première vue, douter qu'elle réponde à l'attente de Beijing. En effet, le gouvernement et le Parti-État se targuent de planifier, les entreprises publiques (tenues par le parti) occupent des positions dominantes et peuvent prendre des libertés avec les lois ; les banques écoutent le gouvernement ; les masses financières sont dans les mains de l'État et la Bourse ouvre ou ferme quand le veut l'administration. Malgré tout, la Chine pense emporter la décision et se fonde sur un précédent : on a accordé le statut à la Russie en 2002. Pourquoi alors le lui refuser ?

La Chine estime avoir automatiquement droit à ce statut cette année, sur la base de l'accord passé lors de son entrée dans l'Organisation mondiale du Commerce en 2001. Quatre ans plus tard, elle avait réduit ses exportations de textiles en échange d'une promesse de statut d'économie de marché. Elle pense maintenant avoir fait sauter les derniers obstacles après avoir manifesté son intention de participer au programme d'investissement communautaire présenté par le président de la Commission J.CI. Juncker.

Si cette qualité d'économie de marché est accordée, l'Europe ne pourra plus, en principe, se protéger du dumping chinois par des taxes et la Chine aura son mot à dire dans le fonctionnement du commerce européen. Selon certains calculs inquiétants, le statut aurait pour effet d'augmenter les ventes chinoises et d'alourdir le déficit de l'Union ; il réduirait le PIB européen de 2 % ; les pertes d'emploi iraient de 1,5 million à 4 millions. À moins qu'on tire argument des subventions déguisées à la production, des violations des droits de l'Homme et du non-respect de la sécurité au travail... pour inventer d'autres protections. Même sans calculs alarmistes, le problème se pose : de 1995 à 2014, l'Union européenne a lancé 119 enquêtes sur d'éventuels dumpings et pris 85 mesures anti-dumping. En décembre 2015 encore, elle a pris de nouvelles mesures à l'encontre des produits photovoltaïques chinois.

Quelle que soit la décision de l'Union européenne, ses conséquences seront de grande ampleur. L'UE est le premier partenaire commercial de la Chine et celle-ci est le deuxième partenaire commercial de l'UE derrière les États-Unis. La Chine aimerait s'intégrer mieux à l'économie européenne.

Elle souhaite rejoindre la Banque européenne de reconstruction et développement, laquelle s'intéresse à sa Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures. Des relations sino-européennes resserrées lui donneraient un peu de marge de manœuvre dans ses rapports avec les États-Unis. Ces rapports sont devenus plus complexes après la signature par douze pays en octobre 2015 du Transpacific Partnership Agreement – dont la Chine est exclue – et à cause des discussions en cours sur le Transatlantic Trade and Investment Partnership (TIPP).

Parallèlement, un haut fonctionnaire du ministère des Finances Yang Shaolin, directeur général du département de la coopération internationale économique et financière vient d'être nommé par la Banque mondiale comme administrateur gérant et chef de l'administration, deux postes créés ad hoc et qui prendront effet le 29 février. Yang Shaolin avait joué un rôle décisif dans la création de la Banque asiatique d'investissement dans l'infrastructure. Sa nomination en fait le numéro 2 dans la hiérarchie de la Banque mondiale.

Mais tout n'est pas si simple : au moment même où Beijing recherchait à intervenir au plus haut niveau dans les affaires du monde, c'est dans son propre jardin qu'elle trouvait des épines.

L'espoir d'un condominium mondial

Dans les grandes artères urbaines, de larges affiches murales rappellent partout le rêve que le parti propose au pays. Le contenu en reste flou quant à l'énoncé mais chacun comprend bien qu'il s'agit de retrouver la prééminence mondiale supposée des anciens temps. Cette ambition est implicite, inutile d'inquiéter les capitales. De toutes manières, il faut procéder par étape : pour l'instant, s'imposer en Asie, par l'industrie, par la finance et sur les mers, nouer avec les États africains des liens préférentiels, compter sur l'alliance sino-russe, enfin se faire reconnaître des États-Unis comme partenaire principal et établir progressivement une sorte de condominium mondial. C'est une constante des individus, des partis et des États : leur orgueil s'accroît à mesure qu'ils s'élèvent. Comme le disait un moraliste oublié du XVIII^e, « *le présomptueux porte son espérance audacieuse jusqu'à la chimère* ».

Cependant, la situation n'est pas aussi favorable qu'il y a trois ans, lorsque Xi Jinping parvenait au pouvoir et que le monde comptait sur la Chine pour sortir au plus tôt de la crise. Les essais d'expansion externe sont gênés par un commerce extérieur qui diminue en dollars aussi bien pour les exportations que pour les importations. La confiance dans la monnaie nationale est fortement entamée après les dévaluations de 2015 (4,7 %) et 2016 (1,5 %) ; si bien que les sorties de capitaux ont augmenté ainsi que les achats

de devises étrangères. Les réserves de change ont diminué de 107 milliards de dollars en décembre. Pour relancer l'économie, les autorités ont abaissé à six reprises les taux d'intérêt depuis novembre 2014, ce qui n'empêche pas les prix à la production de diminuer de 5,9% en un an (quarante-six mois consécutifs de diminution). L'indice des prix des directeurs d'achat diminue encore en décembre, pour le cinquième mois d'affilée. Quant aux marchés financiers, ils ont été désastreux pour le petit peuple qui n'a pas retrouvé sa mise, une fois amorcée la chute des cours de l'été 2015.

Mais tout aussi gênant sans doute pour l'avenir du régime et, de plus, survenu sur ce qu'il considère comme son territoire, est le scrutin sans bavure qui s'est déroulé dans l'île de Taiwan, en République de Chine.

L'écharde taiwanaise

La nette victoire remportée sur le Guomindang le 16 janvier par Tsai Ing-wen, candidate du parti démocrate et progressiste à la présidence de l'État, et le succès de son parti à l'assemblée législative de Taiwan, va marquer durablement les esprits et modifier les équilibres politiques en Asie orientale. Beijing pouvait penser avoir marqué un point avec la poignée de main supposée « *historique* » des deux chefs d'État Xi Jinping et Ma Yingjiu le 7 novembre à Singapour. Deux mois plus tard, la défaite sans appel des candidats du Guomindang lui inflige une sorte de camouflet. Pour la première fois, la Chine a dans ce qu'elle considère comme de sa mouvance, un parlement librement élu, au mieux indifférent, au pire hostile. Par sa population de 23 millions d'habitants, par la représentativité de son parlement, Taiwan représente une contestation ouverte du pouvoir continental, de plus de poids que le territoire de Hongkong. L'île ne veut pas du programme concocté pour elle : « *un État, deux systèmes* » et dont l'application tortueuse à Hongkong, avec refus du suffrage universel, a montré qu'il était sans avenir pour elle. Elle rejette aussi cette grande innovation théorique du parti communiste, à savoir les droits de l'Homme non universels. Finalement, Beijing vient d'essayer, sans le reconnaître, une de ses plus sérieuses défaites à la fois interne et externe.

La présidence taiwanaise qui va s'installer en mai prochain – tout comme la législature qui se réunira le premier février – est en effet plus que réservée à l'égard du pouvoir communiste ; elle doit même son succès à sa critique de la politique menée par les précédents dirigeants, à la tête d'un Guomindang jugé trop compréhensif envers les continentaux. Un des personnages connus du mouvement démocratique de 1989 à Beijing, le Ouïghour Wu'erkaixi, a d'ailleurs

été élu député. Le changement de majorité a été regardé avec bienveillance par la jeunesse étudiante de Hongkong, inquiète des empiétements constants du pouvoir central et rassurée par la constitution d'un pôle de résistance disposant d'un appareil d'État et d'une armée. Pour être populaire, Tsai Ing-wen n'a d'ailleurs nul besoin d'entrer en confrontation directe avec le pouvoir pékinois : il lui suffit d'affirmer la souveraineté de Taiwan, son identité et le droit des insulaires de déterminer librement leur avenir, tout en maintenant des relations privilégiées avec les États-Unis.

Beijing se trouve dans une situation inconfortable. Jusqu'à présent, il s'agissait de discuter avec le Guomindang et de coopérer en économie en attendant les temps de la réunification. Mais de celle-ci, Tsai Ing-wen et son parti démocrate et progressiste ne veulent pas entendre parler pour l'instant. Tsai veut affirmer l'autonomie insulaire. Elle ne cherche pas à provoquer Beijing, ni à diminuer les liens économiques noués avec le continent. Mais elle se refuse à accepter officiellement le consensus de 1992, selon lequel il n'y a qu'une seule Chine et rien d'autre. Sa victoire redonne un peu d'importance à Taiwan sur la scène internationale, malgré toutes les pressions exercées par Beijing pour obtenir son exclusion du monde diplomatique.

Cet esprit d'indépendance ne plaît guère dans les rangs de l'armée chinoise. C'est ainsi que le 25 janvier, un général de brigade en retraite connu pour ses points de vue extrêmes, Luo Yuan, affirmait dans le *Global Times* qu'une guerre avec Taiwan était vraisemblable si le territoire persistait dans ses positions actuelles. À l'image longtemps colportée d'une Chine pacifique et bienveillante se substitue celle d'un éventuel « *fauteur de guerre* » local, image que vient plutôt accentuer la construction des aéroports militaires sur les récifs de la mer de Chine méridionale, dans les eaux revendiquées par les pays voisins.

Tous ces changements prennent un peu au dépourvu le régime chinois, obsédé par la crainte d'une implosion qui le dissoudrait dans l'histoire, à la manière de l'Union soviétique de Gorbatchev. D'où des raidissements d'un autre âge, qui contribuent à ternir son image à l'extérieur et dont il ne semble pas percevoir les méfaits.

En particulier, la mode des confessions forcées sur écran TV pour des délits non commis suscite le dégoût et rappelle les temps anciens où l'on forçait les individus qui déplaçaient à exposer leurs forfaitures. Le 21 janvier, le Suédois Peter Dahlin est contraint d'avouer qu'il « *a violé la loi chinoise* ». Deux jours plus tôt, le libraire Gui Minhai raconte qu'il s'est rendu de son plein gré en Chine pour y répondre d'un crime. Il y a quelques mois, la journaliste Gao Yu

avait fait de même, cédant à des menaces dirigées contre son fils. Les États-Unis ont exprimé leur inquiétude devant ces aveux publics d'une autre époque ; Reporters sans frontières demande le 21 janvier à l'Union européenne de sanctionner dans l'urgence le comportement de la télévision et de l'agence Xinhua, qui, en colportant des mensonges évidents, ne peuvent prétendre à la qualité de médias.

Annoncée le 28 janvier, l'inculpation pour espionnage militaire des Canadiens Kevin et Julia Garatt installés depuis trente ans à Dandong (Liaoning), ajoute une pièce à la politique de contrôle des étrangers et des ONG à vocation humanitaire. Arrêté en août 2014, le couple appartenait à une organisation d'aide à la Corée du Nord, allié récalcitrant mais protégé par la Chine. Beijing se méfie de plus en plus des organisations philanthropiques car celles-ci se réclament inévitablement de ces valeurs universelles dont le régime a peur et horreur tout à la fois.

À son arrivée au pouvoir, fier de la puissance que l'on reconnaissait à la Chine, territoire d'investissements et atelier du monde,

Xi Jinping a abandonné le mot d'ordre prudent de Deng Xiaoping : « *cachez ses talents et attendez son heure* ». Mais il n'est pas facile de s'insérer de plus en plus dans les affaires mondiales tout en voulant rester politiquement à part. En affirmant sa force, il se peut qu'on expose de plus en plus ses faiblesses. En particulier une vulnérabilité croissante aux idées des droits de l'Homme. Le scrutin libre de Taiwan donne de bonnes indications sur ce que donneraient des élections sincères sur le continent. C'est sur place, en Asie, que le régime rencontre des résistances et peine à s'imposer, rejetant toute critique et recourant à la force ou à l'intimidation. Il n'en va pas de même à distance où les comportements évoluent peu : les économies occidentales, fascinées par le taux de croissance non vérifié que Beijing a choisi de leur donner, espèrent toujours prendre des places sur le marché chinois et obtenir des fonds pour alimenter un investissement défailant et relancer une croissance insuffisante. Quitte à faire la courte échelle à la Chine pour l'aider à étendre son influence et à prendre place.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

p. 06

Répression du mouvement démocratique

p. 07

Avocats. Appareil judiciaire. Corruption.

p. 07

Condition ouvrière. Conflits du travail

p. 09

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

p. 10

Minorités ethniques

Question tibétaine..... p. 10

Question ouïghoure..... p. 11

Question mongole..... p. 11

Hongkong et Macao

p. 12

Taiwan

p. 13

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

p. 14

Informations diverses

p. 15

Sources d'information

p. 16

Documentation

p. 16

Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

25 janvier

Un des cadres du Nanfang Dushibao (Journal de la métropole du Sud, installé à Guangzhou), Li Xin, a disparu de Thaïlande le 11 janvier. Il s'y était réfugié en novembre dernier, refusant de servir plus longtemps d'informateur pour les services de sécurité de la province du Henan. Son épouse redoute un enlèvement et un rapatriement sur la Chine. Le Centre pour la protection des Journalistes a interrogé trois Chinois de la profession qui ont reconnu l'utilisation fréquente de journalistes à des fins de surveillance de la population.
(CPJ, 25 janvier)

22 janvier

Après désapprobation officielle, le film Béhémot – le dragon noir de Zhao Liang, documentaire noir sur les réalités de l'industrialisation en Mongolie intérieure, ne peut avoir qu'une diffusion très limitée. Sa présentation à la dernière Mostra de Venise avait permis d'en montrer la beauté exceptionnelle¹ ; il y avait obtenu plusieurs récompenses. La chaîne Arte le qualifie de « *témoignage accablant sur le désastre écologique et humain* » qui frappe la Mongolie intérieure. Les autorités de la province ont exigé qu'il n'y ait aucune promotion du film. Celui-ci ne pourra donc être vu qu'en version piratée ou en diffusion strictement familiale.
(AFP, 22 janvier)

12 janvier

Trois journalistes qui réalisaient un reportage à Suqian (Jiangsu) sur des manifestations de famille devant une école, après découverte d'un enfant noyé dans la rivière proche, ont été frappés par la police à plusieurs reprises et détenus pour « troubles à l'ordre public » pendant trois heures. De telles violations de l'article 35 de la Constitution, qui affirme la liberté de la presse, s'étaient déjà produites le 9 janvier à Wuwei (Gansu) à l'encontre de trois journalistes accusés de fréquentation de prostituées puis d'extorsion de fonds mais à qui on reproche surtout d'avoir diffusé récemment des « *informations négatives* ». La durée de leur détention est inconnue.
(IFJ, 18 janvier)

8 janvier

Arrestation à Beijing pour « instigation de querelles et provocation de troubles » de la secrétaire générale de l'ONG Chine Rose, installée au Hubei. Xu Qin s'était prononcée à plusieurs reprises en public pour la libération de l'avocat Pu Zhiqiang et des cinq féministes appréhendées début mars 2015 et relâchées le 13 avril sous la pression de l'opinion nationale et internationale. Elle avait apporté son soutien à de nombreux pétitionnaires. Elle avait été emprisonnée à plusieurs reprises, notamment après avoir dénoncé l'usage de médicaments factices par certains hôpitaux. Après l'échec de ses démarches pour obtenir réparation d'une faute médicale qui l'avait laissée handicapée, il y a six ans, elle avait démissionné du parti et rejoint Chine Rose.

Le fondateur peu connu de cette organisation, Qin Yongmin, a été arrêté à Wuhan en janvier 2015 avec son épouse Zhao Suli pour « *incitation à la subversion du pouvoir d'État* ». Qin Yongmin a passé 23 ans en prison au cours des trois dernières décennies. Chine Rose veut « *promouvoir le dialogue politique et lutter pour une transition pacifique* ». Au total, une douzaine de militants de ce groupe ont été emprisonnés depuis 2014.

(China Change, 18 janvier ;
Wei quanwang, 13 janvier)

5 janvier

Ouverture d'une enquête à l'encontre du président du groupe financier Changjiang installé au Hubei. Il lui serait reproché d'avoir vendu des valeurs mobilières sur le marché après la brusque chute des cours de juillet 2015, violant ainsi la discipline du parti pour « *des raisons personnelles* ». Pour les mêmes raisons, une douzaine de dirigeants de la société de courtage Citic ont été appréhendés en septembre, pour « *opérations d'initiés* » et divulgation d'informations d'initiés. Même chose en novembre pour l'un des agents de change les plus connus, Xu Xiang.

(SCMP, 5 janvier)

1. <http://cinema.arte.tv/fr/article/behemoth-le-dragon-noir>

Répression du mouvement démocratique

29 janvier

Le tribunal intermédiaire de Guangzhou (Guangdong) a condamné l'avocat Tang Jingling à cinq ans d'emprisonnement. Il avait été arrêté en mai 2014 pour « *instigation de querelles et provocation de troubles* » puis accusé « *d'incitation à la subversion du pouvoir d'État* ». Arrêtés au même moment et pour les mêmes motifs, les deux activistes Wang Qingying et Yuan Chaoyang subiront des peines de deux ans et demi et de trois ans et demi d'incarcération. Les trois hommes avaient signé la Charte 08, manifeste en faveur des droits démocratiques, aux côtés du Prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo et de l'avocat Pu Zhiqiang.

L'épouse de l'avocat estime inutile de faire appel, compte tenu de la nature de l'appareil judiciaire. Elle affirme que son mari a été maltraité, privé de soleil et de contacts familiaux et qu'il est sous-alimenté. Sa cellule de vingt mètres carrés était occupée par vingt détenus.

(SCMP, 29 janvier)

18 janvier

Vingt juristes, avocats et juges européens, britanniques, nord-américains, pakistanais et australiens réclament dans une lettre adressée au chef du parti Xi Jinping la mise en liberté des juristes et avocats appréhendés en juillet 2015 et le respect des engagements internationaux de la Chine au regard des droits de l'Homme².

La lettre demande aussi que soient assurés le libre contact avec un avocat, un traitement médical adéquat et la divulgation du lieu d'internement des disparus.

(SCMP, 18 janvier)

8 janvier

Après six mois de détention, l'avocate militante des droits civiques Wang Yu et son époux Bao Longjun ont été officiellement inculpés respectivement pour « *subversion du pouvoir d'État* » et « *incitation à la subversion du pouvoir d'État* ». Ils n'ont pas pu rencontrer leurs avocats, ont été privés de tout contact extérieur et d'informations sur les raisons de leur détention. Les médias avaient après leur arrestation qualifié le cabinet juridique Fengrui, où travaillait Wang Yu, de « *gang criminel* » qui « *attirait l'attention sur les cas sensibles* » et « *troublait sérieusement l'ordre social* ».

Des poursuites sont engagées simultanément pour « *subversion du pouvoir d'État* » contre six avocats arrêtés dans la même vague de répression de juillet 2015 dirigée contre les défenseurs des droits civiques. Leurs condamnations devraient s'accompagner d'une interdiction professionnelle.

(SCMP, 18 janvier)

Avocats. Appareil judiciaire. Corruption

26 janvier

Selon Associated Press, les autorités chinoises auraient depuis 2013 organisé dix-huit confessions publiques télévisées de dissidents et militants des droits civiques. Cette pratique de discrédit devant l'opinion publique, avant l'ouverture d'un procès où le présumé innocent pourrait parler à un juge avec l'assistance de son avocat, viole ouvertement les droits de la défense.

(Associated Press, 26 janvier)

10 janvier

Les autorités de Shanghai ont émis des directives à l'intention des médias au sujet d'articles portant sur la spéculation financière pratiquée dans les milieux officiels, sur les mouvements de postes et sur la politique économique.

(SCMP, 11 janvier)

2. Parmi les signataires, Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel ; Michel Bénichou, président du Conseil des barreaux européens ; Kirsty Brimelow QC, du Comité des barreaux pour les droits de l'Homme (Angleterre et Pays de Galles) ; Asma Jahangir, membre fondateur de la Commission des droits de l'Homme du Pakistan et président de l'Association pakistanaise du barreau de la Cour suprême.

Onze avocats et la « subversion du pouvoir du pouvoir d'état » (Le point sur les arrestations de juillet 2015)

Au total, vingt-deux personnes, sur les quelque trois cents appréhendées le 9 juillet, ont été détenus sans contacts extérieurs ou ont disparu pour une période de six mois. Il en reste dix-neuf en détention, dont huit sur lesquels on ne sait presque rien.

Des onze pour lesquels on dispose d'informations, les avocats Wang Yu, Wang Quanzhang, Zhou Shifeng, Li Shuyun et les militants Liu Sixin, Hu Shigen et Zhao Wei sont formellement inculpés en janvier 2016 de « *subversion du pouvoir d'État* ». Cette accusation permet de lourdes peines, jusqu'à l'emprisonnement à vie. Trois autres personnes doivent répondre « *d'incitation à la subversion du pouvoir d'État* », autrement dit de critique du gouvernement, ce qui entraîne des peines un peu moindres (cinq ans minimum si l'on est un meneur et cinq ans au plus au cas contraire); un quatrième enfin est accusé de « *destruction de preuves* ». Tous sont placés « *en résidence surveillée dans un lieu désigné par la police* », donc détenus sans jugement.

Le 10 janvier, le pouvoir a décidé d'arrêter aussi l'avocat Wang Qiushi, qui défendait l'avocat Wang Quanzhang (précité). Il avait été l'avocat des cinq féministes détenues au printemps 2015.

De juillet jusqu'aux inculpations formelles de ce mois, les familles n'ont rien su, pas plus que les avocats des victimes. Au nom de la « *mise en danger de la sécurité de l'État* », plusieurs de ces derniers n'ont pu rencontrer leur client. Au total donc, les droits constitutionnels (liberté d'expression et d'association) sont méconnus, les motifs d'arrestation sont mensongers, quelques avocats ont été récusés et on leur a substitué des avocats désignés par le pouvoir, les modes de détentions violent les normes internationales et les droits de la défense et la Chine fait fi de ces engagements internationaux qui lui ont donné un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

26 janvier

Li Fangping, avocat de Shu Xiangxin (voir ci-dessous), constate que les entretiens avec ce dernier se déroulent dans une pièce équipée de caméra, ce qui enfreint la liberté de relations avocat-client. En revanche, et malgré les engagements pris d'installer des caméras pour empêcher les violences contre les détenus, la police s'entretenait avec son client dans un local dépourvu de caméra, ce qui permettait de lui infliger des sévices.

(Wei quanwang, 5 janvier)

2 janvier

L'avocat et défenseur des droits civiques Shu Xiangxin est arrêté de nouveau à Jinan, (Shandong) pour « extorsion de fonds et chantage ». Ses deux avocats, Li Fangping et Cai Ying, n'ont pu lui rendre visite au centre de détention que deux jours plus tard. Selon Cai Ying, Shu avait été menotté, torturé et frappé entretemps par ses gardiens, privé d'eau et de nourriture. Rappelons la participation à Genève en novembre dernier de la Chine au Comité des Nations unies contre la torture. Le Comité avait fortement recommandé à la Chine de mettre fin à ces pratiques.

L'avocat avait été détenu en novembre 2012, après une recherche de plusieurs mois sur les liens de fonctionnaires locaux avec le crime organisé de Jinan. Il avait fait état de tentative de corruption pour qu'il abandonne la plainte déposée par des villageois contre les autorités locales au sujet d'acquisitions de terrains. Sa licence professionnelle lui avait été retirée. Il avait été remis en liberté en raison de la faiblesse du dossier d'accusation.

(Wei quanwang, 4 janvier ; RFA, 5 janvier)

Notables poursuivis pour corruption (Suite)

Annoncé le 26 janvier. Wang Baoan, chef du Bureau national de statistiques depuis avril 2015, inculpé peu après une conférence faite le même jour sur l'état de l'économie nationale.

Annoncé le 19 janvier. Ai Baojun, ancien vice-maire et directeur de la zone franche de Shanghai, objet d'une enquête depuis novembre 2015, puis exclu du parti.

Annoncé le 19 janvier. Zhou Laizhen, chef adjoint de l'Administration de l'aviation civile, objet d'une enquête depuis novembre 2015 et exclu du parti.

Annoncé le 19 janvier. Gong Qinghai, chef adjoint du Bureau des Affaires de Taiwan, considéré comme une personnalité montante et à réputation d'honnêteté. Ancien maire adjoint de Quanzhou (Fujian), il était peut-être lié à l'ancien gouverneur de cette province Su Shulin, mis en examen en octobre 2015 ou à un ancien vice-gouverneur Xu Gang, destitué en mars 2015.

Annoncé le 15 janvier. Wei Hong, gouverneur du Sichuan, ancien associé de Zhou Yongkang, responsable national de la sécurité condamné à la prison à vie en juin 2015. Il est le deuxième gouverneur poursuivi, après celui du Fujian, Su Shulin (octobre 2015).

Annoncé le 15 janvier. La Chine demande aux États-Unis le rapatriement de Ling Wangcheng, frère d'un assistant du précédent chef d'État Hu Jintao, Ling Jinhua, ce dernier lui-même objet d'une enquête pour corruption.

Condition ouvrière. Conflits du travail

21 janvier

Une situation horrible et révélatrice de l'absence de couverture médicale décente émeut l'opinion. L'ouvrier Yuan Longhua, brûlé à 99% lors d'un accident du travail (il était tombé le 1^{er} août dans un baquet de soupe après treize heures de travail ininterrompu), avait survécu après cinq greffes de peau et l'amputation d'une jambe. Mais le coût élevé de son hospitalisation semble trop élevé pour son employeur, l'entreprise d'État CQC de Quangzhou (Fujian) et depuis octobre, elle ne verse plus rien à l'établissement qui le soigne. La famille a dû trouver par elle-même les moyens d'assurer les frais élevés de l'hospitalisation (30 000 yuan). L'entreprise a déclaré néanmoins au frère de l'ouvrier qu'elle était disposée, si l'on arrête les traitements (l'équivalent d'une condamnation à mort), à rembourser à la famille les sommes versées par celle-ci. Pour ce faire, le groupe CQC suggère aux parents d'obtenir de la victime une renonciation expresse aux soins. Au décès, la société versera les 30 000 yuan promis.

(Xinhua, 21 janvier ; SCMP, 22 janvier)

18 janvier

Pour 2015, le China Labour Bulletin recense 569 accidents du travail, « une petite fraction du nombre réel ». Le secteur de la construction représente 35% de l'ensemble des cas, contre 11% dans l'industrie manufacturière et 8% dans les mines. C'est dans ce dernier secteur que les accidents sont les plus graves (soixante-cinq morts le 12 août dans un glissement de terrain au Shaanxi). Près de 30% des accidents sont liés à des défauts de construction ou à des défauts d'entretien. Il faut tenir compte aussi de l'absence de dispositif de sécurité et du manque de formation des salariés en ce domaine.

(CLB, 18 janvier)

20 décembre

Le glissement de terrain survenu dans la zone industrielle Hengdayu située dans le district Guangming, banlieue de Shenzhen, près de la frontière du territoire

de Hongkong a fait officiellement sept morts et soixante-quinze disparus. Le chiffre est contesté par les habitants de la zone. Les flots de boue ont détruit ou englouti trente-trois bâtiments dont quatorze usines et recouvert trente-huit hectares. Ils provenaient d'un terril haut d'une vingtaine d'étages et composé de décharges de terres et de débris de construction. La plupart des disparus seraient des ouvriers et des résidents qui gagnaient leur vie en recyclant des matériaux récupérés dans la décharge.

Cette masse menaçante était proche de zones d'habitation ; elle était alimentée depuis deux ans par une société de sous-traitance, en toute illégalité jusqu'à l'obtention d'un permis en février dernier. Elle aurait dû cesser de grandir depuis cinq mois déjà mais la direction n'a pas tenu compte des injonctions officielles de juillet et de septembre 2015. Les résidents s'étaient plaints à plusieurs reprises et en vain de cette situation dangereuse. L'accident a détruit un oléoduc et a partiellement bloqué l'approvisionnement de Hongkong en gaz naturel. Un fonctionnaire qui avait approuvé l'énorme accumulation des déchets s'est suicidé en se jetant du haut d'un bâtiment. Douze personnes ont été placées en détention.

(AFP, 25 décembre ; SCMP, 21-28 décembre ; CLB, 28 décembre)

18 janvier

Un incendie survenu dans une galerie de mine a fait dix-sept morts à Huludao (Liaoning). La catastrophe serait due au mauvais état des installations électriques.

Le 16 décembre, un autre accident minier s'était produit dans la province du Heilongjiang à Hegang. Dix-neuf mineurs restent enfermés dans la galerie avec peu de chances de survie. Quarante heures après l'explosion de gaz, les pompiers ne pouvaient toujours pas intervenir efficacement en raison de la température et du fort taux d'oxyde de carbone.

Le 20 novembre, dans la même province, vingt et un mineurs étaient morts à la mine Longmay, dans la ville de Jixi.

(AFP, AP, 18 décembre)

8 janvier

Inculpation de quatre militants ouvriers qui avaient soutenu et organisé des revendications de salariés. Il faisait partie d'un groupe de vingt personnes appréhendées en début décembre dans les milieux de défense des droits ouvriers.

Trois d'entre eux, dont le directeur du Centre des travailleurs migrants de Panyu (Guangdong) Zeng Feiyang, sont accusés de « *troubler l'ordre social* ». Le quatrième, He Xiaobo, directeur du Centre social ouvrier Nanfeiyang à Foshan (Guangdong), est poursuivi pour détournement de fonds. Les inculpés aidaient les ouvriers à défendre leurs droits, à obtenir des contrats de travail enregistrés et des versements de l'entreprise au titre de la couverture sociale. Les deux avocats qu'ils ont choisis n'ont pas été autorisés à rencontrer leurs clients.

On est sans nouvelles de Tang Jian, membre du Centre ouvrier de Panyu, arrêté le 4 décembre. Deux autres militants ont été relâchés en attendant complément d'enquête le 9 janvier, après un mois d'internement. Les médias officiels ont tenté de discréditer

le groupe avant même les procès (fréquentation de prostituées, obtention illégale de fonds étrangers).

(AFP, AP, 18 décembre)

7 janvier

Avec le ralentissement de l'activité économique, le nombre des arrêts de travail a doublé en 2015 (2774 selon le relevé du CLB, contre 1379 en 2014). Il a particulièrement augmenté dans le dernier trimestre. Les conflits portent toujours sur le versement des salaires en temps voulu, sur l'octroi des primes et sur l'incapacité des autorités locales d'imposer la réglementation du travail. Les revendications portant sur l'augmentation des salaires sont moins nombreuses que dans la période de forte croissance industrielle. Les conflits du travail sont relativement nombreux dans la province du Guangdong, en raison de l'abondance des manufactures. (267 conflits sur 866 au total pour ce secteur).

(AFP, AP, 18 décembre)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

20 janvier

Selon Greenpeace, 366 villes chinoises sont frappées par une forte pollution atmosphérique et la densité des particules PM2,5 y dépasse le quintuple du niveau maximum recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé. 293 villes sur cet ensemble de 366 étudiées – soit 80 % – ne se conforment pas aux propres normes chinoises, pourtant moins exigeantes (35 microgrammes de particulier par m³ contre 10 pour l'OMS).

(AFP, 20 janvier)

9 janvier

Le ministère de l'environnement dément les rumeurs selon lesquelles la vague de pollution attendue pour la semaine à venir serait liée à des radiations nucléaires. De tels bruits avaient circulé en 2013 qui attribuaient la pollution de l'air à la combustion d'un charbon à fort contenu radioactif – et notamment d'uranium.

(SCMP, 9 janvier)

Minorités ethniques Question tibétaine

16 janvier

Le gouvernement publie une liste de 870 Bouddha vivants et déclare que ceux qui n'y figurent pas doivent être considérés comme des faussaires. Le Dalaï-Lama n'est pas sur la liste. Il est permis de procéder à cinq recherches de Bouddha vivants par jour. On obtient outre les noms laïcs et religieux ainsi que la date de naissance, le numéro

de téléphone, le site du temple et le numéro de licence de l'intéressé.

(SCMP, 19 janvier)

5 janvier

Sortie de prison, après sept ans de détention, de Kelsang Khedrup. Il avait été arrêté le 5 mars 2009 pour « *incitation à la division ethnique* » et « *trouble à la paix* » dans

la ville de Rabkar, près de Kardze (Sichuan). Il était resté un an sans contact extérieur. Il souffre d'asthme, contracté en détention.

(Phayul, 15 janvier)

Décembre 2015

Le réchauffement climatique et la disparition du permafrost menacent plusieurs grandes réalisations ou projets passant par le plateau du Qinghai, notamment le chemin de fer du Qinghai à Lhasa, l'oléoduc Golmud-Lhasa,

la grand-route Qinghai-Tibet, le réseau de fibres optiques Lanzhou-Lhasa et le réseau électrique à haute tension.

L'augmentation d'un degré de la température aurait des effets catastrophiques ; deux degrés supplémentaires détruiraient plus de 60% des infrastructures car le sol ne pourrait plus les supporter.

(International Journal of Disaster Risk Science, décembre 2015)

Question ouïghoure

15 janvier

Un tribunal intermédiaire d'Ouroumtchi (Xinjiang) a condamné à 15 ans de prison le militant des droits civiques Zhang Haitao, pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État » et à 5 ans pour « recherche et fourniture d'informations à des services de renseignement étrangers », le total des peines étant confondu en 19 ans d'incarcération. Ce militant peu connu aurait critiqué le socialisme sur le réseau de l'internet et « propagé des rumeurs ». Son arrestation le 26 juin 2015 avait pour motifs l'« incitation à la haine ethnique » et la « discrimination ethnique ». Il avait été enlevé et détenu trente jours par la police en avril 2009.

Comme le note China Change, les peines s'alourdissent à l'encontre de ceux – Han ou non-Han – qui mettent en cause la domination chinoise sur le Xinjiang. Elles sont manifestement disproportionnées : 19 ans de prison pour Zhang Haitao ; 14 ans, pour le même motif d'« incitation à la subversion du pouvoir d'État » pour Zhao Haitong en mai

2014, à l'issue d'un procès tenu secret ; prison à vie pour Ilham Tohti, en septembre 2014.

(China Change, 21 janvier ; Weiquanwang, 18 janvier)

15 janvier

Dans une lettre ouverte adressée au chef de l'État chinois, quatre cents universitaires demandent la libération immédiate de leur confrère Ilham Tohti.

Le professeur de l'Institut des minorités avait été arrêté le 15 janvier 2014 et condamné le 23 septembre 2014 à la prison à vie pour « séparatisme ».

(Amnesty international, 15 janvier)

4 janvier

Projet d'établissement d'un institut d'études antiterroristes au Xinjiang.

Il délivrerait des diplômes et servirait de centre de réflexion. La nouvelle loi antiterroriste est entrée en vigueur le 1^{er} janvier.

(AFP, 21 décembre)

Question mongole

25 janvier

La police arrête douze pasteurs de la bannière Darhan-Muuminggan pour « prise de contact avec des médias et des forces hostiles » et pour « séparatisme national ». Ils ont été relâchés après plusieurs heures d'interrogatoire. Le 20 janvier, ils avaient organisé un rassemblement devant le gouvernement local pour protester contre le refus depuis six mois d'indemniser les pertes que leur causait l'interdiction total de pacage de 2008. Ils avaient alors pris des photographies et les avaient distribuées à des journalistes étrangers et militants des droits civiques.

Une centaine de pasteurs de la bannière Alshaa se sont rassemblés le 25 janvier devant les bâtiments de l'administration,

pour demander l'arrêt des démolitions d'habitat et d'infrastructure et la protection du droit de pâture. Les destructions sont menées, malgré le froid glacial du début d'année, dans le cadre d'un vaste projet de rénovation des constructions, d'urbanisation et d'approvisionnement en eau et en électricité. Les éleveurs, qui n'ont guère été consultés, y voient une menace pour leur culture et leur mode de vie traditionnel.

(SMHRIC, 26 janvier)

Hongkong et Macao

28 janvier

Le rapport annuel de Freedom House place Hongkong derrière Taiwan, la Corée du Sud et les Philippines pour les libertés et les droits individuels. Le territoire relève de la catégorie « *partiellement libre* », avec un score de 63 points sur cent. La Chine vient loin derrière, avec seulement 16 points.

(Freedom House, 28 janvier)

14 janvier

Lors d'une conférence de presse, le chef de l'exécutif du territoire déclare que, « si nécessaire », Hongkong pourrait se retirer de la Convention internationale sur la torture. La déclaration a suscité de vives critiques quant au respect des droits de l'Homme, dans une opinion très émue déjà par la disparition de plusieurs libraires. Hongkong avait signé la convention en 1986 et l'avait ratifié par la suite, avant la rétrocession du territoire au gouvernement central (1997). Le texte oblige au respect du droit d'asile pour les victimes de torture, de persécution ou de punitions et de traitements dégradants.

(SCMP, 14 janvier)

11 janvier

La garnison chinoise installée à Hongkong reste placée sous l'autorité directe de la Commission militaire du parti. Mais elle est pour partie administrée par la nouvelle « *zone de combat* » du Sud, centrée à Guangzhou (Guangdong) qui a pour charge la sécurité maritime dans la Mer de Chine méridionale. Il en va de même de la garnison de Macao.

(SCMP, 11 janvier)

30 décembre

Lee Bo, propriétaire de la librairie Causeway spécialisé dans les publications wcritiques du parti communiste, a disparu. Il pourrait avoir été enlevé par des agents du continent. On a perdu la trace de quatre de ses associés dans le dernier trimestre 2015. L'un d'entre eux, de nationalité suédoise, Gui Minhai disparu le 17 octobre à Pattaya (Thaïlande) où il se trouvait en vacances, est réapparu le 17 janvier sur les écrans de la télévision centrale chinoise. Il a affirmé – au cours d'un interview supposée unique mais où il changea de vêtement à deux reprises et avec des cheveux d'une longueur inégale, ce qui suppose un montage d'entretiens différents – qu'il s'était rendu de lui-même aux autorités chinoises pour mettre fin à une recherche de deux ans liée à un décès provoqué par une conduite en état d'ivresse en 2004 au Zhejiang. Il a demandé de ne pas intervenir en sa faveur aux autorités suédoises qui avaient exprimé leur inquiétude deux semaines plus tôt et lancé une enquête à son sujet en Thaïlande et en Chine.

La fille de Gui Minhai déclare qu'elle n'a jamais entendu parler de cet accident de voiture. Le président du Pen Club indépendant chinois estime qu'il s'agit bien d'un enlèvement et que deux policiers chinois étaient entrés chez Gui à Pattaya deux semaines avant sa disparition et avaient voulu s'emparer de son ordinateur.

Une heure après la déclaration de Gui Minhai, l'épouse de Lee Bo recevait une lettre manuscrite de son mari, où il se dit en bonne santé; il affirme que les recherches auxquelles il participe « *progressent bien* », que Gui Minhai a été « *impliqué dans plusieurs autres crimes* » et que Gui est à l'origine de son interpellation, à lui, Lee Bo. Il ne fournit aucune autre précision sur son sort mais il est assez probable qu'il soit détenu.

(SCMP, 9-18 janvier ; SEAE, 7 janvier)

Censure et contrôle accrus hors des frontières

Premier cas. La chanteuse taiwanaise Chou Tzu-yu (16 ans), membre d'un groupe pop sud-coréen, a dû présenter des excuses publiques le 15 janvier pour s'être laissé photographier dans un dortoir avec les deux drapeaux de la Corée du Sud et de la République de Chine. Une campagne sur le continent l'a traitée de « *séparatiste* » et a poussé la télévision sud-coréenne à exiger la confession de son « *erreur* ». En réalité et particulièrement aux yeux de Beijing, se réclamer de la République de Chine n'est en rien du séparatisme puisque c'est une des bases mêmes de l'accord survenu entre les deux régimes et connu sous le nom de Consensus de 1992 : chacune des parties reconnaît qu'il n'y a qu'une seule Chine et donne à ce terme le sens qu'il veut. La confession forcée de la jeune Chou Tzu-yu, survenue à la veille du scrutin présidentiel et législatif de Taiwan, aurait contribué au succès de Mme Tsai Ing-wen et à la défaite du Guomindang, suspecté d'entretenir des liens dangereux avec le régime du continent. Annoncé le 19 janvier. Ai Baojun, ancien vice-maire et directeur de la zone franche de Shanghai, objet d'une enquête depuis novembre 2015, puis exclu du parti.

Deuxième cas. Une autre affaire manifeste la volonté du régime de Beijing d'étendre peu à peu son contrôle hors de son territoire propre. D'octobre à décembre, cinq libraires-éditeurs de publications critiques du régime chinois (Mighty Bay Current Publishing Ltd et Causeway Bay

Bookstores) ont disparu de Hongkong, de Thaïlande, de Dongguan et de Shenzhen. Deux d'entre eux ont affirmé ce mois de janvier s'être rendus de leur plein gré en Chine populaire, l'un à passeport britannique pour y participer à des enquêtes, le second à passeport suédois pour se livrer à la justice. Les deux affirmations sont fort douteuses. Il est fort probable que les cinq hommes aient subi des pressions suffisamment contraignantes pour qu'ils acceptent de se rendre en Chine populaire. Le 5 janvier, le ministre des Affaires étrangères Wang Yi semblait justifier l'hypothèse, affirmant : « *Bien que le libraire disparu Lee Bo détienne un passeport britannique, il est d'abord et avant tout un citoyen chinois* ». En effet, selon l'article 3 de la loi chinoise sur la nationalité, la RPC ne reconnaît pas la double nationalité. Elle autorise cependant ses ressortissants à double passeport à se servir du second dans leurs voyages à l'étranger. Mais le document ne peut leur donner droit à protection consulaire « *à Hongkong ou en d'autres parties* » de la RPC.

Le gouverneur pro-Beijing de Hongkong a déclaré qu'il ne pouvait rien faire pour Lee Bo. Le 23 janvier, celui-ci a pu rencontrer son épouse dans un lieu non précisé ; dans une lettre remise par cette dernière à la police de Hongkong, il demande qu'on ne s'occupe plus de lui et assure qu'il n'a été ni enlevé, ni arrêté 200 000 habitants de Hongkong ont des passeports australiens ou canadiens ; 3,4 millions de Hongkongais ont un passeport « *britannique d'outremer* » qui ne donne pas droit à résider en Grande-Bretagne. Tous seraient donc désormais passibles des sanctions décidées par le gouvernement central. Le 5 janvier, un membre pro-Beijing du Conseil législatif avait

affirmé que les quatre libraires avaient été pris alors qu'ils avaient des relations avec des prostituées. Il avait dû présenter des excuses par la suite. Un communiqué de l'Union européenne du 7 janvier qualifie ces disparitions d'« *extrêmement préoccupantes* » car ce serait une violation de la loi fondamentale si la loi qui prévaut en Chine populaire s'appliquait désormais sur le territoire de Hongkong. Une manifestation de rue devait le 10 janvier à Hongkong presser Beijing de s'expliquer sur le sort des cinq libraires.

Troisième cas. Le 3 janvier enfin, un employé d'une ONG suédoise Peter Dahlin, était arrêté pour « *mise en danger de la sécurité de l'État* », notamment en aidant l'enfant de l'avocate Wang Yu à se réfugier à l'étranger (octobre 2015). Ces « *activités criminelles* » étaient « *financées à long terme de l'étranger* ». Peter Dahlin était lié à l'avocat défenseur des droits civiques Wang Quanzhang – du cabinet juridique Fengrui –, arrêté en juillet dernier. Le Groupe d'action urgente qu'il avait formé est accusé « *de recueillir des informations négatives sur notre pays, de les distordre, de les exagérer et même d'en fabriquer pour approvisionner des rapports sur les droits de l'Homme en Chine rédigés à l'étranger* ». La télévision chinoise l'a montré exprimant des regrets pour avoir « *violé la loi chinoise* ». L'Union européenne estime que son arrestation met en cause le respect de la loi par le régime chinois et ses obligations internationales au regard des droits de l'Homme (déclaration du 22 janvier). Le 26 janvier, l'ambassade de Suède à Beijing dit sans plus de détails qu'il a été expulsé de Chine.

Taiwan

26 janvier

Pour affirmer sa détermination d'assurer son autodéfense, l'armée taiwanaise a procédé à des manœuvres vers les îles Jinmen (Qemoy), à proximité immédiate de l'agglomération et de l'île de Xiamen (Fujian). Les exercices, d'ampleur modérée, font suite à ceux qu'avait dans la même zone menés l'armée chinoise dans les jours qui ont suivi l'élection de Tsai Ing-wen, lors du scrutin présidentiel du 16 janvier.

(Associated Press, 26 janvier)

21 janvier

Des forces armées basées à Xiamen (Fujian) ont manœuvré à proximité de Qemoy (Jinmen), avant-poste tenu par le Guomintang à dix kilomètres du continent. Les exercices auraient eu lieu peu après le succès de Tsai Ing-wen dans l'élection présidentielle ; ils utilisaient des véhicules amphibies. Les opérations sont un avertissement à l'intention des derniers vainqueurs du scrutin, supposés favorables à une indépendance de l'île. L'information initiale ne datait pas les opérations autrement qu'en parlant de « *jours récents* ».

Par la suite, les médias chinois ont affirmé que les manœuvres s'étaient déroulées l'année dernière.

Le compte Facebook de Tsai Ing-wen a été inondé de messages anti-indépendantistes, venus très probablement du continent. Avec ironie, l'élue s'est félicitée de cette « *liberté d'expression* » et de l'accès des cybernautes du continent à Facebook (de fait Facebook est interdit en Chine populaire).

(Reuters, 22 janvier ; SCMP, 21 janvier)

19 janvier

Bien qu'ayant envoyé plusieurs journalistes pour couvrir les élections taiwanaises, la presse du continent a très peu publié sur le sujet, se contentant parfois de recopier les communiqués de l'agence officielle Xinhua. Le Bureau de la presse a interdit les reportages en direct. Une raison de ces restrictions serait la victoire prévisible de Tsai Ing-wen, particulièrement soucieuse d'affirmer la souveraineté de l'île face au continent. Les stations de télévision chinoises ont caché le drapeau taiwanais et des termes tels que « *président* » ou « *député* » ainsi que bien sûr, toutes les pancartes demandant l'indépendance de l'île.

(CPJ, 19 janvier)

18 janvier

Démission du gouvernement taiwanais formé par le Guomindang. Elle contraint la présidente élue à composer immédiatement un cabinet avant même son entrée en fonction le 20 mai.

(Taiwan Info, 19 janvier)

16 janvier

Le parti démocrate progressiste gagne l'élection présidentielle. Sa candidate Tsai Ing-wen obtient 6,89 millions de voix (56 % des votes) soit presque deux fois plus que son concurrent direct, le candidat du Guomindang Chu Li-huan (3,81 millions de voix). Le parti l'emporte aussi aux élections législatives, avec 68 des 113 sièges et 35 seulement au Guomindang.

Dans sa première déclaration après l'annonce de son succès, Tsai Ing-wen a averti Beijing : « *Notre système démocratique, notre identité nationale et notre espace international doivent être respectés. Toute espèce de répression nuira à la stabilité des relations des deux côtés du détroit* ». Elle a ajouté qu'elle s'engageait à maintenir le statu quo de paix et de stabilité avec le régime continental.

(China Post, 16 janvier)

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

26 janvier

La plateforme pétrolière géante Haiyangshihou 981 est revenue dans les eaux que la Chine dispute au Vietnam, à cent dix miles nautiques de Danang et à soixante-six miles nautiques de Hainan. Elle devrait rester sur zone jusqu'au 10 mars. Hanoi voit dans l'arrivée de la plateforme une violation de l'accord conclu par les deux capitales, selon lequel aucune initiative unilatérale ne serait prise en l'absence d'un règlement du litige territorial.

(SCMP, 26 janvier)

10 janvier

Selon l'analyste des questions militaires Ni Lexiong, l'armée chinoise doit passer d'une conception défensive à une conception d'intervention. « *L'idée que l'armée ne doit rien faire si le territoire n'est pas envahi, est dépassée. La Chine développe ses intérêts à l'étranger avec de nouveaux investissements et l'initiative Une zone, une route. Notre armée ne doit plus être aussi passive.* »

(SCMP, 10 janvier)

6 janvier

Le nouvel aéroport construit sur le récif Yongshu/Fiery Cross, dans l'archipel des Nansha/Spratleys en Mer de Chine méridionale, a accueilli un Airbus 319 et un Boeing 737. Ils sont rentrés à Haikou (Hainan) dans la journée. Le 2 janvier, la Chine avait annoncé qu'elle avait effectué un vol test sur la zone, ce qui avait amené deux jours plus tard le gouvernement japonais à se déclarer « *gravement préoccupé* » par cette politique du fait accompli.

Les États-Unis et le Vietnam ont également exprimé leur désapprobation. Hanoi a demandé la fin de ces vols et une enquête sur le coulage d'un bateau de pêche vietnamien. Beijing a rejeté la protestation vietnamienne, affirmant que les faits se déroulaient en territoire chinois et se situaient entièrement dans sa zone de souveraineté.

(Xinhua, 6 janvier ; Kyodo, AFP,

4 janvier)

Vanité des chiffres

Le régime chinois a construit son prestige depuis trente-cinq ans sur des taux de croissance étonnants, qui ont flatté l'orgueil national et aiguisé l'appétit des investisseurs étrangers. Il recommence ce mois de janvier en annonçant une croissance de 6,9%. Commentaires des médias: le chiffre ne cesse de s'abaisser depuis des années mais les pays occidentaux s'en satisferaient bien et en tout cas, il y a encore des parts de marché à gagner. Du coup, les indices boursiers se redressent, à Paris comme à Francfort. Mais à quoi bon produire des chiffres s'ils sont douteux ?

Il y a longtemps que les économistes mettent en doute la valeur des statistiques chinoises. Si le régime qualifie de criminel, de client de prostituées ou d'agent de l'étranger un défenseur des droits de l'Homme, s'il nie contre toute évidence les mauvais traitements des détenus et les emprisonnements administratifs, s'il interdit les enquêtes sur les « *sujets sensibles* », pourquoi se croirait-il tenu de fournir des statistiques exactes lorsqu'elles sont défavorables et que l'étranger n'a nul moyen de les contester ? De fait, les données observables de l'extérieur contredisent les chiffres officiels. Celles du commerce extérieur en premier lieu.

En 2015, la valeur globale des importations et exportations chinoises a diminué de 1 839 milliards de yuan sur 2014 ; elle était inférieure de 1 232 milliards à celle de 2013. La dépréciation du yuan (4,8% depuis le mois d'août 2015 et continuée en janvier) fait penser que la régression des échanges en équivalent dollars serait plus marquée encore. Plus précisément, les importations ont diminué de 7,6% alors qu'une bonne part d'entre elles est destinée à nourrir l'activité industrielle.

Les principales productions industrielles (ciment, acier, électricité, constructions mécaniques, construction automobile, ordinateurs) ont régressé d'une année sur l'autre³. Le secteur souffre de surcapacités de production durables qui se traduisent dans des plans de suppression d'emplois. L'indice Caixin General Manufacturing s'est maintenu le plus souvent en 2015 sous le niveau 50, ce qui exprime une contraction de l'activité industrielle. Le 27 janvier, le Bureau national des statistiques a fini par reconnaître que les profits industriels avaient diminué (de 2,3% contre une croissance officielle de 3,3% en 2014), pour la première fois depuis au moins l'an 2000.

Pour nier cette contradiction avec la croissance affichée de 6,9%, les analystes font état d'une expansion des services. Mais dans un pays encore peu développé comme la Chine, les services ne se composent pas avant tout de chercheurs, de gestionnaires, de médecins et d'avocats. Il s'agit bien plus souvent, comme dans beaucoup de pays du tiers monde, d'un secteur tertiaire non productif, de petits boutiquiers en surnombre, de gargotiers, de fournisseurs de services en tous genres ou de marchands forains, dont les chiffres d'affaires sont insensibles aux fluctuations annuelles.

Autre élément à prendre en compte : la pollution de l'air, des eaux et des terres. Bien que constante et repérée, elle ne vient pas en déduction du produit intérieur annuel. Un rapport de l'OCDE paru en 2014⁴ et qui n'étudie que la pollution atmosphérique, la chiffre à 1 371 milliards de dollars par an en 2010. Or ce montant représente plus de 10% d'un Produit intérieur brut estimé en 2014 par la Banque mondiale à 11 285 milliards.

Informations diverses

Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.

26 janvier

Le nombre de décès par cancer a augmenté de 74% depuis 2006, en partie en raison du vieillissement de la population.

Cette maladie tue 7 500 personnes environ par jour et aboutit à 12 000 diagnostics quotidiens. Le cancer du poumon est la forme la plus répandue. On attribue au tabac un quart des décès par cancer. Les progrès de la maladie sont liés aussi aux questions de pollution : pollution atmosphérique à l'extérieur, absorption de particules nocives dues à l'emploi du charbon pour le chauffage et pour

3 <http://data.stats.gov.cn/english/easyquery.htm?cn=A01>

4 <http://www.oecd.org/fr/env/le-cout-de-la-pollution-de-l-air-9789264220522-fr.htm>

la cuisine, contamination des sols et des eaux. La mortalité par cancer est plus forte en milieu rural que dans les villes.

(National Cancer Center Beijing, 26 janvier)

20 janvier

Durant la visite de Xi Jinping à Riyad, la Chine et l'Arabie saoudite ont signé quatorze accords et memoranda, prévoyant la fourniture de pétrole en grandes quantités, la constitution d'un comité de coopération bilatérale et une coopération dans le domaine nucléaire. En 2014, la Chine avait importé cinquante millions de tonnes de brut d'Arabie, son premier fournisseur de pétrole.

(SCMP, 20 janvier)

10 janvier

Le président de la Commission des Affaires étrangères du parlement britannique propose l'ouverture d'une enquête sur les relations anglo-chinoises. La mission examinerait non seulement les relations économiques des deux pays mais encore les droits de l'Homme et la situation de Hongkong. Sur ce dernier point, la Commission aurait à s'interroger sur le respect de la « *Basic Law* » et sur l'immixtion du pouvoir central dans les affaires du territoire, comme par exemple l'enlèvement récent de plusieurs libraires.

(SCMP, 10 janvier)

Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, *China Labour Bulletin*, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, *Da Jiyuan (La Grande Époque)*, Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy,

Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émissions en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, *South China Morning Post*, *The Standard*, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

Permafrost thaw and associated settlement hazard onset timing engineering corridor. International Journal of Disaster Risk Science. Décembre 2015, 12 p.

Cette étude rédigée par deux chercheurs chinois met en évidence la fragilité du plateau Tibet-Qinghai et sa vulnérabilité aux changements climatiques. Ces derniers mettent en péril les infrastructures mises en place à grands coûts et les projets liés à un mode de croissance non maîtrisé.

Télécharger le rapport :

<http://link.springer.com/journal/13753>

***Behemoth – le dragon noir*. Film de Zhao Liang. 2015, 86 mn**

Ce remarquable film sur les réalités de l'industrialisation en Mongolie intérieure, région de minorité nationale, est pratiquement interdit de diffusion en Chine. Il peut être acheté ou loué sur le site internet de la chaîne Arte (respectivement 9,99 et 3,99 €).

En savoir plus

Freedom in the world 2016, anxious dictators, waning democracies : global freedom under pressure.

Document court, bien présenté avec de nombreux graphiques très lisibles. Il met en évidence la place tristement arriérée d'un pays membre du Conseil de sécurité des Nations unies.

Télécharger le rapport : https://freedomhouse.org/sites/default/files/FH_FITW_Report_2016.pdf